

RÈGLES D'ISOLEMENT A PARTIR DU 18 JANVIER 2022

POPULATION GENERALE

Hors milieux scolaire et périscolaire (Alsh mercredis et soirées)

POSITIF

AVEC VACCINATION COMPLETE Rappel réalisé

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5ème jour est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire.

- Pas d'isolement, mais application stricte des mesures barrières (port du masque / limitation des contacts)
- Réalisation d'un test antigénique ou PCR immédiat, puis surveillance par autotests à J2 et J4 après le premier test.

CAS CONTACT

SANS VACCINATION OU AVEC VACCINATION INCOMPLETE

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7ème jour et négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire.

- Isolement de 7 jours pleins après la date du dernier contact avec le cas.
- Levée de la quarantaine avec un test antigénique ou PCR négatif.

MILIEUX SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Ecole / Collège / Lycée / Alsh des mercredis et soirées

**ENFANTS
+ 12 ANS**

POSITIF

AVEC VACCINATION COMPLETE

- Isolement de 5 jours si le test antigénique réalisé le 5ème jour est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire. Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Pas d'isolement, mais réalisation d'un autotest immédiat (Les tests antigéniques ou PCR restent toutefois possibles), puis surveillance par autotest à J+2 et J+4.
- Présentation d'une déclaration sur l'honneur unique, par le responsable parental, après le 1er test pour pouvoir être accepté de nouveau dans la collectivité.

CAS CONTACT

SANS VACCINATION OU AVEC VACCINATION INCOMPLETE

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7ème jour et négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire. Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Isolement de 7 jours pleins après la date du dernier contact avec le cas.
- Levée de la quarantaine avec un test antigénique ou PCR négatif.

**ENFANTS
- 12 ANS**

POSITIF

QUEL QUE SOIT LE STATUT VACCINAL

- Isolement de 5 jours si le test antigénique réalisé le 5ème jour et négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures. Attention : Les enfants ayant eu la covid depuis moins de 2 mois n'ont pas besoin de se faire tester.
- Dans le cas contraire isolement de 7 jours - Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Pas d'isolement, mais réalisation d'un autotest immédiat (Les tests antigénique ou PCR restent toutefois possibles) - Si pas de test, alors isolement de 7 jours pleins.
- Présentation d'une déclaration sur l'honneur unique, par le responsable parental, après le premier test pour pouvoir être accepté de nouveau dans la collectivité (Ecole / Collège / Lycée / Alsh).
- Surveillance par Autotest à J+2 et J+4 .

CAS CONTACT

MILIEU EXTRASCOLAIRE

Accueil de loisirs sans Hébergement vacances / Accueil Collectif de Mineurs
Activités sportives et culturelles

**ENFANTS
+ 12 ANS**

POSITIF

AVEC VACCINATION COMPLETE

- Isolement de 5 jours si le test antigénique réalisé le 5ème jour est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire. Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Pas d'isolement, mais application stricte des mesures barrières (port du masque / limitation des contacts)
- Réalisation d'un test antigénique ou PCR immédiat, puis surveillance par autotests à J2 et J4 après le premier test.

Si autotest positif, résultat à confirmer par un test antigénique ou PCR

SANS VACCINATION OU AVEC VACCINATION INCOMPLETE

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7ème jour et négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire. Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Isolement de 7 jours pleins après la date du dernier contact avec le cas.
- Levée de la quarantaine avec un test antigénique ou PCR négatif.

**CAS
CONTACT**

**ENFANTS
- 12 ANS**

POSITIF

QUEL QUE SOIT LE STATUT VACCINAL

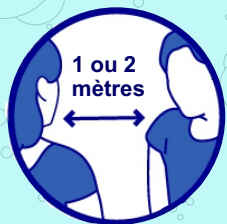
- Isolement de 5 jours si le test antigénique réalisé le 5ème jour et négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.
- Dans le cas contraire isolement de 7 jours - Pas de nouveau test à réaliser à la fin de la quarantaine.

- Pas d'isolement, si le test antigénique ou PCR réalisé immédiatement est négatif - Puis surveillance par autotests à J2 et J4 après le premier test. Si pas de test, alors isolement de 7 jours pleins.
- Si autotest positif, résultat à confirmer par un test antigénique ou PCR.
- En l'absence de test, isolement de 7 jours, puis l'enfant est accueilli à J8 sans obligation de test ni d'attestation

**CAS
CONTACT**

**Si antécédent d'infection par le Sars-Covid datant de moins de 2 mois - Contact à risque négligeable
Pas d'obligation de se faire tester, ni d'effectuer une quarantaine**

RAPPEL DES GESTES BARRIERES



Respecter les mesures de distanciation.
1m avec masque
2 m sans masque



Port du masque obligatoire pour les 6 ans et + en dehors de la «pratique sportive».



Désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer dans les salles d'activité.



Eviter les contacts



Toux ou éternuements dans le pli du coude